



DEVENIR À 6 MOIS DES DIPLÔMÉS DE M2 DE FORMATION INITIALE

Enquête 21-22 promotion 20-21

CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

Sexe	
Femme	65%
Homme	35%
Âge à l'entrée en M2	
Moins de 22	14%
De 22 à 24	67%
25 et +	19%
Type de bac	
Général	84%
Bac techno	5%
Bac pro	1%
Titre étranger	10%
Equivalence	<1%

Régime inscription	
Formation Initiale	75%
Apprentissage	25%
Composantes	
Droit, économie et sciences sociales	35,5%
Arts et sciences humaines	20%
Sciences et techniques	16%
Lettres et langues	10%
Pharmacie	5,5%
CESR	5%
Médecine	4%
IUT de Tours	3%
EPU	1%

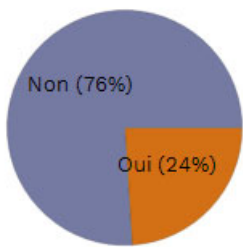
Les résultats sont issus de l'enquête portant sur le devenir des diplômés de master de formation initiale réalisée environ 6 mois après l'obtention du diplôme (**la date de référence est le 1er février 2022**). Le CAPE réalise chaque année cette enquête dans le cadre du dispositif de suivi du devenir des diplômés de licence professionnelle et de master.

Le taux de participation pour les diplômés de M2 atteint 75 % (896 répondants).

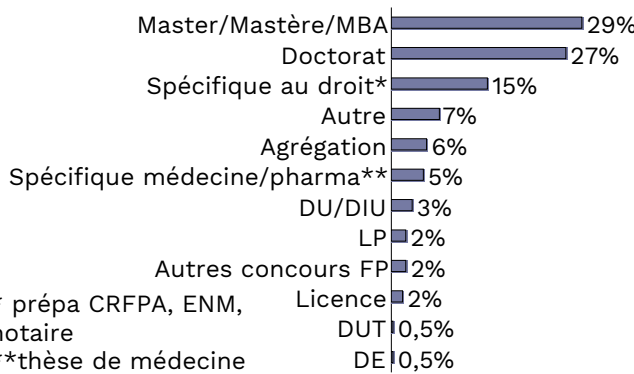
Les répondants sont représentatifs de la population interrogée sur la plupart des variables de caractérisation (sur le sexe, la bourse, le régime d'inscription et la nationalité) excepté sur le type de bac obtenu (les bacheliers technologiques sont légèrement sous-représentés de 1 point) et sur la composante (les diplômés d'Arts et Sciences Humaines sont surreprésentés de 2 points).

LES POURSUITES D'ÉTUDES POST-M2

Poursuite d'études post-M2

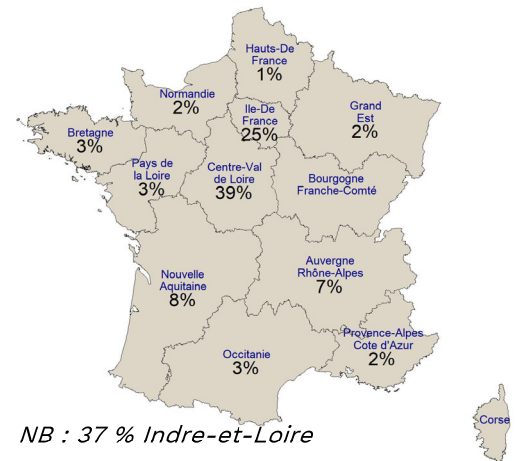


Type de formation suivi post-M2



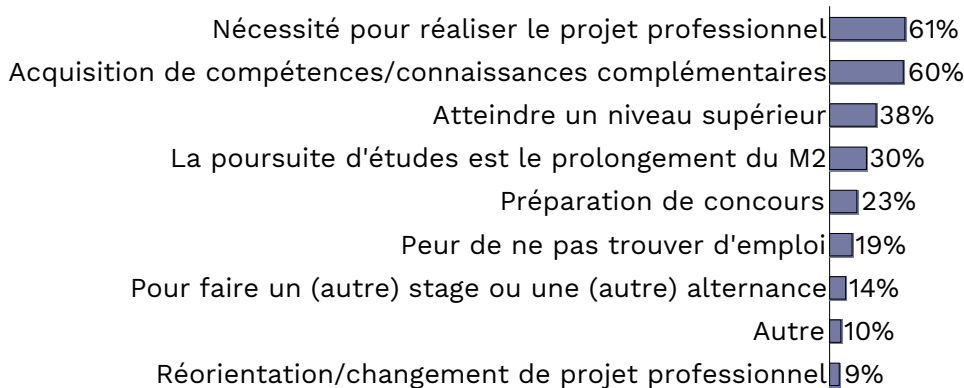
* prépa CRFPA, ENM, notaire
**thèse de médecine ou de pharmacie

Lieu des poursuites d'études



NB : 37 % Indre-et-Loire

Raison(s) de la poursuite d'études (réponses multiples)



Le taux de poursuite d'études après un master s'élève à 24 % soit 4 points de moins que la promotion précédente (nous observons, l'an dernier pour la promotion 19-20, une rétention dans le système éducatif légèrement plus importante qu'auparavant pouvant être liée au contexte de crise sanitaire).

Parmi les personnes encore inscrites dans un établissement d'enseignement supérieur pour l'année 2021-2022, 27 % ont choisi de poursuivre en doctorat et 29 % dans un autre master (à l'université ou un niveau équivalent dans un établissement privé). Les poursuites d'études post-M2 sont plus fréquentes pour les diplômés d'une formation issue de la faculté Sciences et Techniques (32 %), les répondants ayant obtenu une mention "très bien" ou "bien" au baccalauréat (29 % contre 20 % des mentions "passable") ainsi que pour les diplômés de formation initiale par rapport à l'apprentissage (27 % contre 14 %). Par ailleurs, les inscriptions en thèse s'avèrent plus plébiscitées par des diplômés issus d'un M2 rattaché aux facultés de Sciences et Techniques et de Pharmacie.

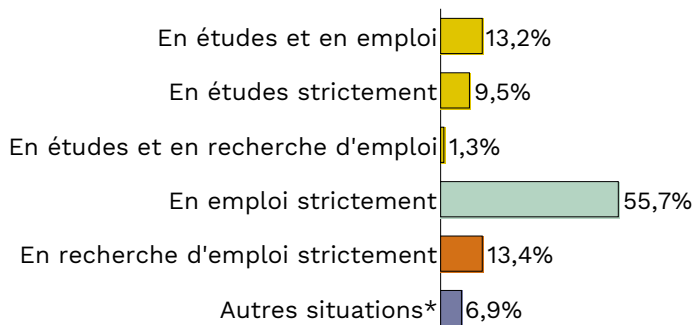
Parmi les personnes en études à la date de l'enquête, 55 % occupent un emploi en parallèle généralement en lien avec la formation suivie (20 % indiquent un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation et 36 % un contrat spécifique au doctorat).

SITUATION PROFESSIONNELLE À 6 MOIS

MÉTHODOLOGIE : Le calcul de l'indicateur "taux d'insertion/taux de chômage" s'effectue sur le périmètre des actifs c'est à dire sur les personnes en situation stricte d'emploi ou en situation stricte de recherche d'emploi. Sont donc exclus du périmètre les diplômés ayant poursuivi des études après leur M2 afin que les situations soient comparables à une même date d'observation.

NB : La date d'observation correspond au 1er février 2022. L'enquête interroge donc les diplômés entre 6 et 9 mois après l'obtention de leur M2 selon la date d'obtention du diplôme qui reste variable d'un individu et d'une formation à l'autre (26 % affirment avoir validé le diplôme en juin, 10 % en juillet, 17 % en août, 36 % en septembre et 7 % en octobre ou après). De plus, en lien avec la crise sanitaire, les diplômés ont eu la possibilité de terminer l'année plus tardivement (les périodes de stages notamment), ce qui a pu reculer, pour certains, la recherche active d'un emploi.

Situation à 6 mois détaillée (1er février 2022)



Taux d'insertion à 6 mois

80,6 %

Taux de chômage à 6 mois

19,4 %

*La modalité "Autres situations" concerne 62 individus : 31 % sont en service civique, 23 % en attente d'un contrat, 10 % en voyage à l'étranger, 6,5 % en préparation d'une future thèse, 6,5 % en préparation d'un concours sans être inscrit dans un établissement de formation.

ENQUÊTE PRÉCÉDENTE PROMOTION 2019-2020 - DONNÉES LOCALES

Taux d'insertion promotion 2019-2021 : 77 %

DONNÉES DE CONTEXTE - DONNÉES NATIONALES

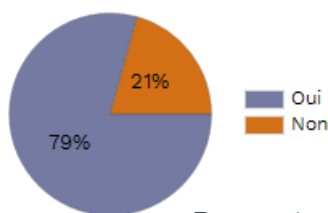
Taux de chômage INSEE 1er trimestre 2022 : 7,3 %

Taux de chômage INSEE 1er trimestre 2022 - jeunes de 15 à 24 ans : 15,7 %

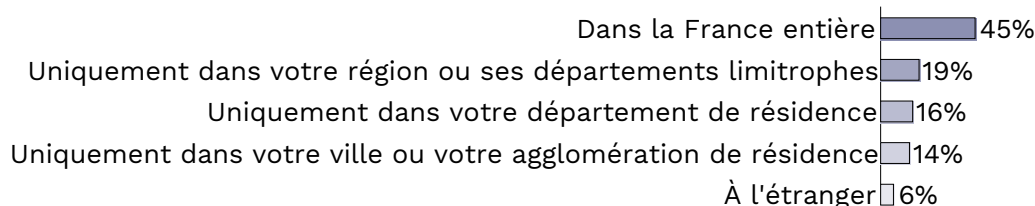
ZOOM SUR LES SITUATIONS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Les données présentées ci-dessous concernent les répondants en situation stricte de recherche d'emploi. Effectifs = 120

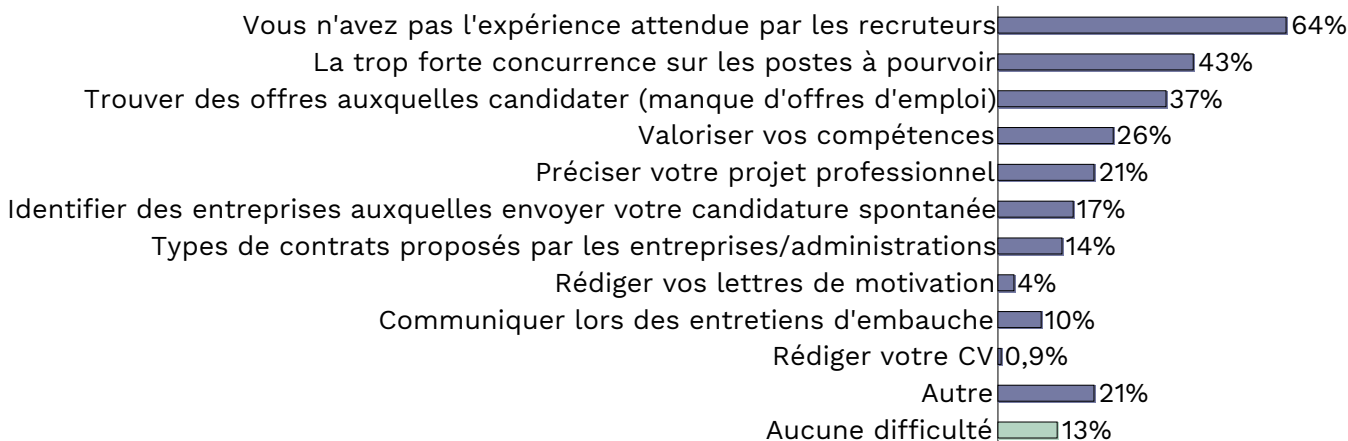
Inscription à Pôle emploi/Apec



Vos recherches d'emploi s'effectuent :



Rencontrez-vous des difficultés dans votre recherche d'emploi et si oui lesquelles ?



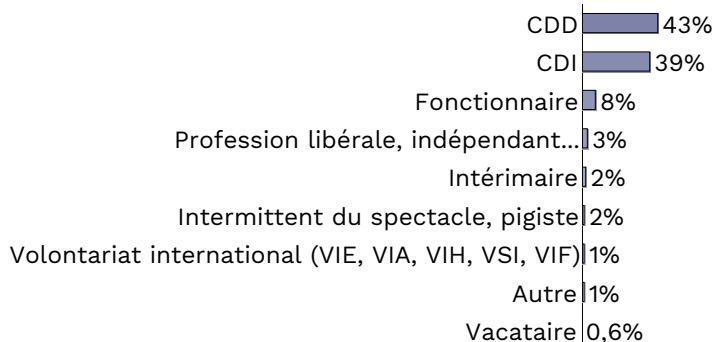
Lecture : 64 % des répondants strictement en recherche d'emploi affirment rencontrer la difficulté suivante : "ne pas avoir l'expérience attendue par les recruteurs". Réponses multiples possibles.

ZOOM SUR LES SITUATIONS D'EMPLOI - CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS

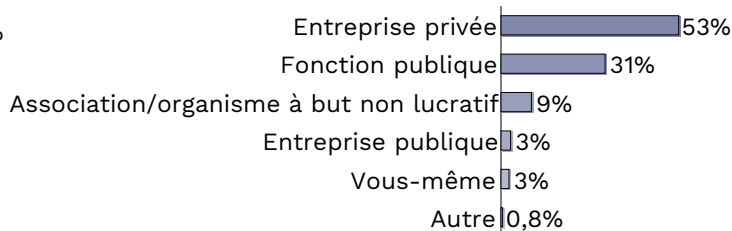
Les données présentées ci-dessous concernent les répondants en situation stricte d'emploi. Les répondants en situation d'études et d'emploi sont exclus du périmètre de calcul des indicateurs.

Effectifs = 499

Statut ou type de contrat de travail

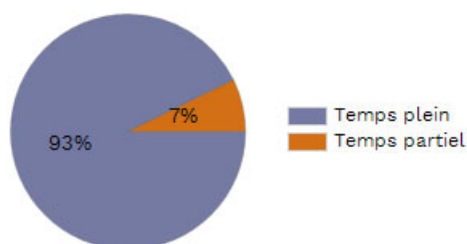


Type d'employeur

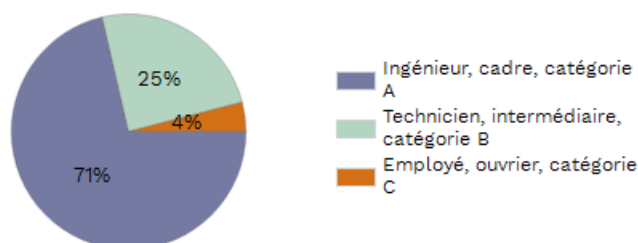


Revenu moyen net mensuel : 1913 euros
Revenu médian net mensuel : 1800 euros
Calcul effectué hors temps partiel et hors emplois à l'étranger. Primes et 13ème mois inclus.

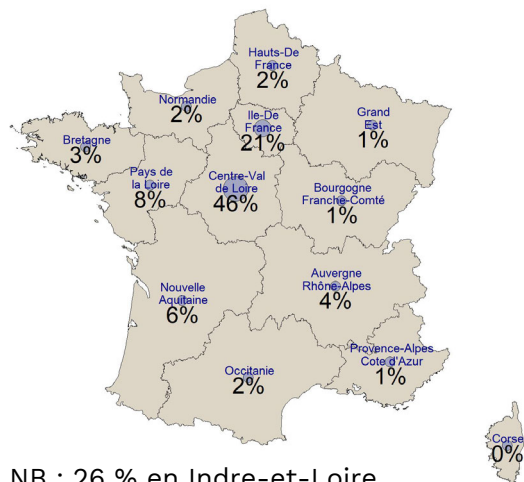
Temps de travail



Niveau de l'emploi - PCS

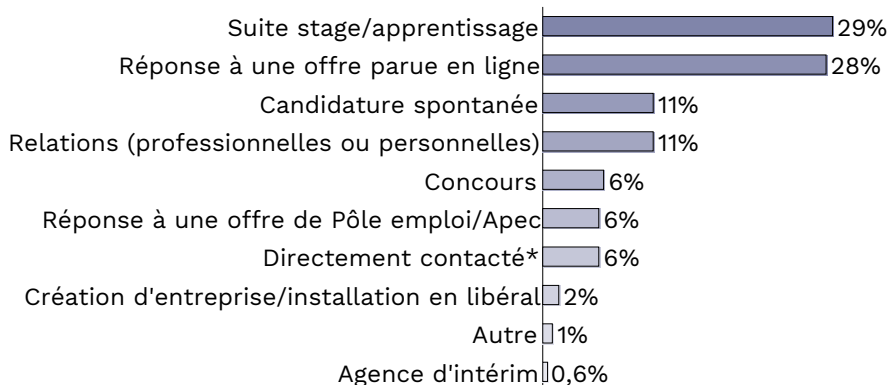


Lieu de l'emploi



NB : 26 % en Indre-et-Loire

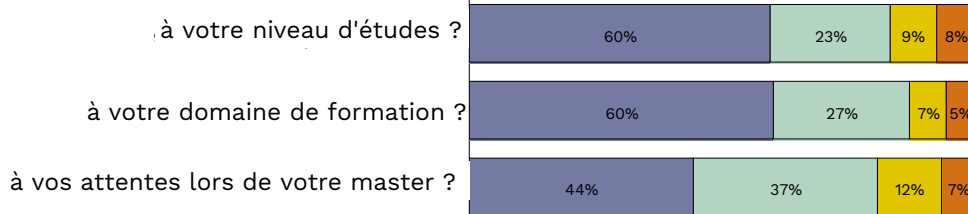
Moyen principal d'obtention de l'emploi



* par un cabinet de recrutement, chasseur de tête, contacté sur un réseau professionnel en ligne...

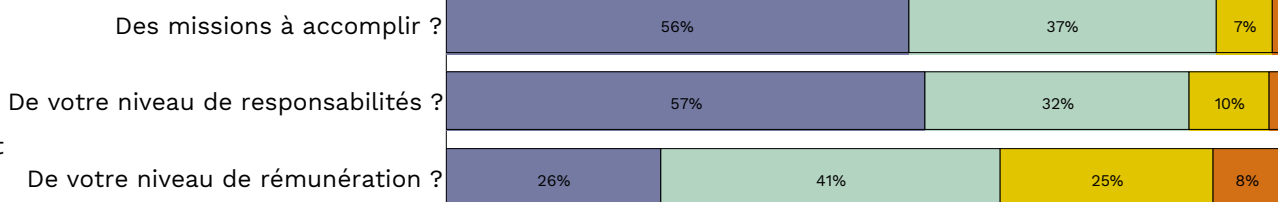
Selon, vous votre emploi correspond-il ?

- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout



Êtes-vous satisfait dans votre emploi actuel...

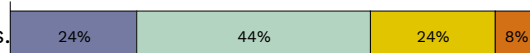
- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout



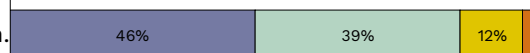
SENTIMENT DE PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Indiquez votre degré d'accord avec les propositions suivantes :

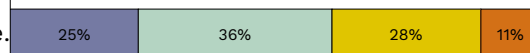
Les liens de votre formation avec l'univers professionnel étaient suffisants.



Vous connaissiez les débouchés possibles après votre formation.



Vous vous sentiez suffisamment préparé·e à votre insertion professionnelle.



■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt pas d'accord
■ Plutôt d'accord ■ Pas du tout d'accord

POUR ALLER PLUS LOIN, QUELQUES ÉLÉMENTS D'ANALYSE

Le taux d'insertion de la promotion 20-21 est de 80,6 % soit 4 points de plus que la promotion précédente 19-20 qui avait subi, semble-t-il, d'une entrée sur le marché de l'emploi en pleine crise sanitaire. Les taux d'insertion à 6 mois varient significativement selon certaines variables explicatives de l'enquête : les composantes d'obtention du diplôme, la nationalité (les étudiants de nationalité étrangère présentant des taux d'insertion moins élevés), et le régime d'inscription. En effet, l'apprentissage semble bénéfique pour trouver un emploi rapidement. Le taux d'insertion est de 92 % pour les alternants et de 76 % pour la formation initiale (l'écart s'amenuise légèrement mais reste significatif en sélectionnant seulement les formations proposant à la fois de l'apprentissage et de la formation initiale afin de contrôler, en partie, les effets disciplinaires). Parmi les personnes en recherche stricte d'emploi, 41 % pensent que la crise sanitaire engendre des difficultés supplémentaires dans leur recherche d'emploi (36 % répondent "non" et 23 % "je ne sais pas") soit 47 points de moins que la promotion précédente (19-20). À la date de l'enquête environ 6 mois après la diplômation et en excluant les personnes ayant fait le choix d'une poursuite d'études, un peu moins d'un diplômé sur dix n'a jamais travaillé depuis l'obtention du diplôme.

Concernant le sentiment de préparation à l'entrée sur le marché du travail, 68 % des répondants sont "tout à fait d'accord" ou "plutôt d'accord" pour dire que les liens avec l'univers professionnel dans leur formation étaient suffisants et 85 % qu'ils connaissaient les débouchés possibles après leur master. Un peu plus de 6 diplômés sur 10 sont également "tout à fait d'accord" ou "plutôt d'accord" pour dire qu'ils se sentaient suffisamment préparés à leur insertion professionnelle. C'est le cas de 67 % des répondants en situation stricte d'emploi et de 82 % des diplômés ayant effectué leur formation en apprentissage (contre 53 % des diplômés de formation initiale). Toutefois l'effet disciplinaire joue sur ce résultat puisqu'en prenant en compte les masters proposant les deux types d'inscriptions, la différence s'amointrit et s'avère peu significative d'un point de vue statistique (82 % de "tout à fait d'accord" ou "plutôt d'accord" contre 72 %).

Concernant les personnes strictement en emploi 6 mois après l'obtention du master :

- Les **entreprises privées (53 %) et de la fonction publique (31 %)** sont les employeurs principaux des diplômés de master.
- **Une courte majorité de répondants accède à un emploi à durée indéterminée (52 %) dans les 6 mois suivant l'obtention de leur master.** Sur ce point, les entreprises privées proposent plus de contrats stables aux jeunes diplômés que la fonction publique ou le secteur associatif (67 % contre 30 % et 33 %). Par ailleurs, 38 % des répondants ne bénéficiant pas d'un emploi pérenne ont signé un contrat pour une durée de 6 mois ou moins.
- 71 % des répondants en situation stricte d'emploi déclarent un niveau de qualification correspondant à leur niveau d'études (niveau "cadre, ingénieur, catégorie A"). D'un point de vue plus subjectif, 83 % des diplômés pensent que leur emploi actuel correspond "tout à fait" ou "plutôt oui" au niveau de leur formation, 87 % au domaine de la formation et 81 % à leurs attentes au moment de l'inscription en M2.
- 93 % des diplômés travaillent à temps plein. Parmi l'ensemble des diplômés en emploi **3 % subissent un temps partiel.**
- **Le revenu moyen est de 1913 euros net mensuel (médiane à 1800). Il varie selon plusieurs éléments comme la catégorie socioprofessionnelle** (les emplois les moins qualifiés étant moins rémunérateurs), **la stabilité du contrat de travail, le type d'employeur** (les entreprises privées proposant les salaires les plus élevés : 2014 en moyenne contre 1774 dans la fonction publique et 1694 dans une association), **et le sexe** (les hommes présentent un salaire moyen plus élevé que celui des femmes, et ce même à niveau équivalent et à type d'employeur équivalent).
- **46 % des diplômés exercent un emploi en région Centre-Val de Loire dont 26 % en Indre-et-Loire.** C'est le cas de 67 % des personnes originaires de la région (observation à partir du département d'obtention du baccalauréat) contre un tiers des diplômés originaires d'ailleurs en France ou à l'étranger. **2,5 % connaissent une mobilité internationale.**